# **ARQUEBUSEGENÈVE**



Diverses Médailles à choix avec une barrette de l'année **VOUS INVITE AU** 

43<sup>ème</sup>TIR DU SALON DE L'AUTOMOBILE DE GENÈVE 2024

SAMEDI 13 AVRIL MATIN ET APRES-MIDI

**DIMANCHE 14 AVRIL – LE MATIN** 

AU STANDDE SAINT-GEORGES

DE L'ARQUEBUSE

AU PETIT-LANCY

À GENÈVE

ORGANISÉ PAR LE GUIDON GENEVOIS SOUS – SECTION DE L'ARQUEBUSE GENEVE

### Chers amis tireurs,

Soyez les bienvenus à notre

# 43<sup>ème</sup>Tir du Salonde l'automobile Genève 2024à 300 mètres

Dates et heures : Samedi 13 avril 2024

de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Dimanche 14 avril 2024 de 08h00 à 11h00

Le bureau est fermé 30 minutes avant la fin du tir

Les membres de l'Arquebuse Genève faisant partie de la sous-section du

## **GUIDON GENEVOIS**

Se réjouissent de vous accueillir pour leur traditionnel Tir du Salon.

Ils espèrent vous voir nombreux etvous souhaitent des résultats de haut niveau.

Un déplacement à Genève ne peut être qu'un jour de fête !
À bientôt.

#### **PRESCRIPTIONS GENERALES 2024**

Genre de tir : Cette manifestation est un concours des sociétés selon l'art. 3 des

RTSp/RC. Ce concours est soumis à l'obligation de la licence et aux

taxes

Classes d'âge: (valable pour 2024)

Juniors U17 10 – 16 ans (nés en 2014 – 2008) JuniorsU21 17 – 20 ans (nés en 2007 – 2004)

Elite E 21 – 45 ans (nés en 2003 – 1965)

VétéransV 60 – 69 ans (nés en 1964 – 1955)

Seniors-vétérans Seniors-Vétérans V dès 70 ans (nés en 1954 et plus âgés)

Participation: Les sections affiliées à la FST sont invitées et peuvent inscrire un

nombre illimité de groupes de 3 tireurs.

Les tireurs individuels sontadmis même si leur société ne peut pas

former de groupe.

Seuls les titulaires d'une licence sont admis au tir. Pour les tireurs

actifs « B », les prescriptions FST sont applicables.

**Inscriptions et Lieu :** Elles sont à adresser par courrier à l'adresse suivante :

Guidon Genevois

Stand de Saint-Georges Route du Pont Butin 8 1213 Petit-Lancy

Ou par mail à l'adresse suivante :guidon@arquebuse.ch

Ou Tél: 076 592 92 18 -Andy Baumgartner andy.boumy@gmail.ch

Ou Tél: 076 693 06 26- Alfred Affolter faffolter@infomaniak.ch

Délai: Le 11 avril 2024, au moyen du formulaire d'inscriptionprévu à cet

effet.

Envoyé séparément ou à télécharger sur le site Arquebuse.ch

Les sociétésretardataires ainsi que les tireurs individuels peuvent s'inscrire au stand les jours de tir pour autant que des cibles soient

encore disponibles.

Mutations: Un tireur de groupe peut être remplacé parun membre de la même

société à condition que la mutation soit annoncéeavant que le premier

tireur du groupe n'ait tiré.

#### PRESCRIPTIONS GENERALES 2024

#### Contrôle des armes

Les fusils doivent être extraits de leur housse ou étui avant d'entrer dans l'installation de tir. A l'entrée du stand un contrôle a lieu afin de garantir le respect des prescriptions de sécurités selon RTSP/RTFC, art. 4.Lorsque le tir est terminé, les participants doivent effectuer un contrôle du retrait des cartouches / contrôle de décharge.

Armes:

Le tireur supporte les dérangements de son arme, à l'exception des ruptures de matériel.

Position:

Arme libre Cat. A: genou Arme standard Cat. A: couché bras franc Cat. D: Fusil d'assaut 57/03 bipied réglementaire couché bras franc, Fusil mousqueton Cat. D: ou sur appui, ou bipied réglementaire bipied réglementaire Fusil d'assaut 90 Cat. E: Fusil d'assaut 57/02 Cat. E: bipied réglementaire

Les vétérans (V) nés en 1964 et années antérieures (de 60 à 69 ans)ainsi que les seniors vétérans (SV) nés en 1954 et années antérieures (dès 70 ans) peuvent tirer en position couchéebras franc avec l'arme libre.

Aucun allègement de position n'est prévu pour les juniors (U21) nés entre 2004 et 2007 (de 17 à 20 ans) ou pour les adolescents (U17) nés en 2008 et après.

**Munition:** 

Seule la munition d'ordonnance fournie par les organisateurs et délivrée sur place est autorisée. Elle est comprise dans le prix des passes.Les douilles restent lapropriété de la société organisatrice.

Résultats:

Les résultats et répartitions ultérieures seront adressésdirectement aux chefs de groupe après la fin du tir.

Les distinctions et répartitions immédiates sont à retirer sur place pendant la duréedu tir.

**Dispositions finales:** 

Tout tireur prenant part au tir accepte les dispositions du plande tir.

Pour tous les cas non prévus par les présentes dispositions, le règlement RTSde la FST fait foi.

#### REGLEMENT DU CONCOURS DE GROUPES2024

Catégories : 3 catégories

Cat. A: Fusils standard couché bras franc
Cat. A: Arme libre non couché
Cat. D: Fass.57 / 03 et Mousqueton

Couché bras franc ou couché-appuyé ou sur bipied

Cat. E: Fass 90 et Fass 57 / 02

**Participation:** Un groupe est formé de 3 tireurs. Tous les tireurs doivent faire partie

de la même section de la FST, la licence faisant foi. Un tireur ne peut

participer qu'à un seul groupe.

Chaque section peut présenter plusieurs groupes. Lors de l'inscription, une liste nominative des tireurs doit être communiquée aux organisateurs avec indication de la catégorie et du numéro de licence.

Rangeurs: Les tireurs se présentent individuellement après avoir retiré leur livret

de tir au bureau et effectuent leur programme dans l'ordre de leur arrivée. Les cibles seront réservées au fur et à mesure de la réception

des inscriptions.

Classement: L'addition des résultats des 3 tireurs donne le résultat du

groupe. En cas d'égalité, les meilleurs résultats individuels sont

déterminants, puis par le total des coups profond.

**Répartition:** Le 100% de la finance d'inscription des groupes, augmenté du 50%

de la différence éventuelle de la cible à répartition immédiate, sera réparti selon un barème au 50 % des groupes classés dans chaque

catégorie.

Prix:

Catégorie A : premier prix Frs 120.-, dernier prix Frs 5.-

Catégorie D : premier prix Frs 120.-, dernier prix Frs 5.-Catégorie E : premier prix Frs 120.-, dernier prix Frs 5.-

5

#### **REGLEMENT DES ROIS DU TIR 2024**

Roi du tir : Le classement est effectué au total des 3 cibles :

Groupe 100% Guidon 100% St-Georges 10%

Puis en cas d'égalité, par le résultat des coups profond, ensuite par

ľâge

Les plus vieux d'abord.

Les3premiers reçoivent un prix dans chaque catégorie.

Prix : Catégorie : A

Catégorie : D

Premier prix : Frs. 100.-2<sup>e</sup> prix : Frs. 50.-3<sup>e</sup> prix : Frs. 30.-

Catégorie : E

Premier prix : Frs. 100.-2<sup>e</sup> prix : Frs. 50.-3<sup>e</sup> prix : Frs. 30.-

Roi du tir junior : U 17 et U 21

Le classement est effectué au total des cibles Groupe et Guidon. Puis en cas d'égalité, par le résultat des coups profond, ensuite par l'âge, Les plus jeunes d'abord.

Les3premiers reçoivent un prix dans chaque catégorie.

Premier prix : Frs. 30.-2<sup>e</sup> prix : Frs. 20.-3<sup>e</sup> prix : Frs. 10.-

#### **PLAN DE TIR 2024**

**Livret de tir :** Frs. 8.- obligatoire

### CIBLE EXERCICE :

Cible: A 10

Nombre de coups : 5, libre passage aux autres cibles

Nombre de passes : Illimité

**Armes:** Toutes les armes

Position: Libre

Prix de la passe : Frs. 5.-

munition comprise

Répartition : Aucune

### • CIBLE GROUPE :

Cible: A 10

**Nombre de coups :** 15, 5 coups au coup par coup et 2 séries de 5 coups

**Armes:** Toutes les armes

Position: Voir dispositions générales

**Finance d'inscription :** pour les tireurs E, S, V, SV : Frs.25.- par tireur

pour les tireurs Juniors : Frs.15.- par tireur

munition comprise

**Taxe de tir de groupe :** Frs. **30.-** par groupe de 3 tireurs.

Frs. 15.- par groupe de 3 tireurs Juniors

**Distinction:** Distinction ou carte-couronne à Frs 12.-

Distinction ou carte-couronne à Frs 15.- pour les tireurs ayant tiré

toutes les cibles.

	Arme libre Standard	Fass 57/03 Mousqueton	Fass 90 Fass 57/02
Elite	131	124	119
V et U21	129	122	117
SV et U17	128	121	116

**Répartition :** ultérieure pour les groupes, selon règlement du concours de groupes

#### **CIBLE GUIDON:**

Cible: A 10

**Armes:** Toutes les armes

**Position :** Voir dispositions générales

**Nombre de coups :** 6 coups, au coup par coup

Prix de la passe : Frs 17.-

Frs 10.- pour les juniors munition comprise

**Répartition :** immédiate

Points	Cat. A	Cat. D	Cat. E
60	60	80	90
59	40	60	70
58	20	40	50
57	12	25	35
56	10	15	25
55	8	10	20
54		8	15
53			10
52			8

**Disposition spéciale :** Dans la mesure où le paiement comptant en espèces n'atteint pas le

60% duproduit des passes, la différence sera attribuée au concours de groupe. La répartition en espèces doit être retirée avant la fin du tir. Des prétentions ultérieures ne seront pas prises en

considération.

### CIBLE SAINT-GEORGES:

Cible: A 100

Nombre de coups : 5, au coup par coup

Armes: Toutes les armes

**Position :** Voir dispositions générales

Prix de la passe : Frs 15.-

Frs 8.- pour les juniors munition comprise

Classement: à l'addition des 5 coups, puis en cas d'égalitépar le coup profond,

ensuite par l'âge, Le plus vieux d'abord.

**Répartition :** Un classement par catégorie :

1) catégorie A2) catégorie D 3) catégorie E

60% du produit des passes au 50% des tireurs dans chaque catégorie Catégorie A : Premier prix :Frs 80.- Dernier prixFrs 5.- Catégorie B : Premier prix : Frs 90.- Dernier prix Frs 5.- Catégorie E : Premier prix : Frs 100.- Dernier prix Frs 5.-

## Pour les organisateurs :

## Arquebuse Genève

Cristian FLURY - Président



## Approuvé par l'Association Sportive Genevoise de Tir

Responsable des tirs libres

Laurent JAKOB